

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 14 (1876)
Heft: 5

Artikel: Le pianista
Autor: L.C.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-183691>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : un an, 4 fr. ; six mois, 2 fr. 50.

Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — au magasin Monnet, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Les Causeries du « Conteur vaudois. »

(Voir le Supplément.)

Le *Conteur vaudois* vient de commencer sa quatorzième année avec une augmentation notable du nombre de ses abonnés. C'est un succès au sujet duquel nous nous empressons de remercier sincèrement nos collaborateurs et toutes les personnes qui, jusqu'ici, ont encouragé cette publication, bien modeste, sans doute, mais qui a peut-être le mérite de provoquer et de faire connaître maintes productions de notre simple et franche littérature populaire, productions qui resteraient souvent sans écho, repoussées qu'elles sont par des organes dont les colonnes ne s'ouvrent qu'à une littérature plus ou moins parfumée, écrite avec recherche et destinée à un nombre de lecteurs encore fort limité.

Donner accès à tous les talents, à toutes les aptitudes, à toutes les ressources intellectuelles du pays, de quelque classe qu'elles émanent, tel doit être, selon nous, le rôle de la presse.

De fréquentes marques de sympathies nous sont données par les abonnés du *Conteur* et nous croyons pouvoir juger de l'intérêt qu'on lui porte par les nombreuses demandes qui nous sont faites dans le but d'obtenir d'anciens numéros de ce journal contenant tel ou tel morceau qu'on désire conserver. Ces numéros étant généralement épuisés, et bon nombre de nos abonnés actuels ne connaissant pas les premières années du *Conteur vaudois*, nous croyons devoir répondre à un désir bien souvent exprimé, en publiant sous forme de volume portable, les morceaux patois ou français qui ont obtenu dans le temps le plus de succès. Citons entr'autres : *Lo Diabllio de Molleins*. — *Les Fagots de Froideville*. — *Les caves de Lavaux*. — *Lè dou verres*. — *Le chévrier de Veytaux*. — *Il faut que j'en parle à ma femme*. — *La Biblia naïva*. — *Lettre de Jeannot, grand conseiller*. — *La Boutiqua*. — *Lo Corbé et lo Renard*. — *Les eaux du Léman ou la Mappemonde qui penche*. — *Une cuisine à la campagne il y a 50 ans*. — *La Caporalomanie*. — *Les Domestiques femmes*. — *La Soupa à la farna*. — *Tatipotze*. — *Lo caïon et la cordetta*. — *La Bataille de Saint-Jaques*. — *L'hiver de 1819*. — *La Resegna*. — *Un mobilier d'autrefois*. — *Santès. Bu-vons tous à la ronde*. — *Lè Tommè de Pierro David*. — *L'histoire de Guyaume Tè*. — *La mère aux 22 garçons*. — *La demoiselle*. — *La cause des femmes et la*

cause des hommes. — *Le dimanche matin*, etc., etc., ainsi que plusieurs morceaux inédits ou peu connus.

Notre intention est de publier chaque année une série des Causeries du *Conteur*, si la première obtient quelque succès.

Nous ouvrons dès aujourd'hui une souscription pour cette première série, par un bulletin joint au présent numéro, à titre de supplément.

La souscription sera fermée le 15 mars, et l'ouvrage paraîtra dans le courant de mai. Prix pour les souscripteurs : fr. 1 50 ; en librairie, fr. 2. L. M.



Le pianista.

Chacun veut aujourd'hui briller, voilà le mal!

Ce vice est parmi nous devenu général;

Il est dans tous les rangs. Le marchand le plus mince

Elève ses enfants comme des fils de prince;

Sa fille qu'en tous lieux il se plaît à vanter,

N'entend rien au ménage et ne sait pas compter;

En revanche, elle fait des vers, de la musique,

Et l'on trouve un piano dans l'arrière-boutique.

Ces vers, écrits depuis quelque quatre-vingts ans, n'ont rien perdu de leur actualité. Le piano s'insinue partout où il y a un salon et même où il n'y en a pas. C'est un meuble et un instrument de musique, et en cette double qualité, il est l'objet de quelques attentions : le piano de salon surtout.

Les jours où flambe la bûche de l'hospitalité, on admire les sculptures de ses consoles, l'éclat des candélabres qui le décorent et la richesse de son bois.

Sur le piano trônent ordinairement entre deux vases à fleurs des volumes élégamment reliés où on lit doré sur le plat : « musique classique. »

O musique classique ! pauvre victime de la mode, qu'allais-tu donc faire dans cette galère ?

Car il est bien porté dans un certain monde de raffoler des grands maîtres. Et telle jeune fille qui jouerait assez correctement la *Marseillaise* ou même les *Cloches du monastère*, de Lefébure, attaque résolument une sonate de Beethoven, une symphonie de Mozart ou le *Stabat* de Rossini. Mais au lieu de suaves émotions que fait éprouver la grande musique, une exécution pareille n'est pour les auditeurs qu'un malfaisant soporifique. Et l'on est bien aise si l'on se réveille à temps pour applaudir la pianiste comme cela se doit.

L'industrie, cette vile prose, est heureusement venue au secours de l'art. Il n'est plus besoin maintenant de faire des études coûteuses et longues pour apprendre à jouer du piano. Plus d'exercices fatiguants, de maîtres exigeants, d'interminables gammes chromatiques.

Le « pianista » remplace tout cela. C'est un instrument de forme gracieuse, dont le clavier s'adapte au clavier du piano, pour exécuter mécaniquement, au moyen de cartons perforés, la musique de danse, les morceaux d'opéra et la musique religieuse, avec la plus parfaite exactitude, sans omettre les nuances les plus délicates. C'est le métier à la Jacquard appliqué à la musique.

La musique est écrite sur un carton mince et très résistant, divisé en bandes de 12 centimètres de longueur, reliées ensemble par des charnières de fil.

Les notes sont de petits rectangles découpés d'une largeur uniforme de 3 millimètres et d'une longueur qui varie naturellement suivant la valeur de la note.

On place le carton-volume sur la partie supérieure de l'instrument et on tourne une manivelle absolument comme dans une orgue de Barbarie.

Le mécanisme du pianista, en s'engageant dans les trous du carton, actionne les marteaux qui sont en arrêt sur chacune des notes du piano.

Le volume, placé à gauche, présente successivement les feuillets sous l'instrument et va se reformer à droite.

Il y manque l'âme sans doute, mais il n'en joue pas moins avec une grande perfection, au point que si l'on ne voit pas le mécanisme, l'illusion est souvent complète.

La musique du pianista se paie au mètre courant, quel qu'en soit l'auteur. C'est démocratique au premier chef.

Si cet instrument se généralisait, il permettrait aux jeunes filles de donner à l'économie domestique un temps précieux, dont la perte en faveur de la musique n'est pas souvent en rapport avec les résultats obtenus.

Thermes de Lessus, 19 janvier 1876. L. C.

Serment d'ivrogne.

Mon ami Fritz, qui vient de mourir, était bien le meilleur des hommes; il ne pouvait rien refuser, ni faire la moindre peine à personne. Aussi quand on l'invitait à prendre un verre, il ne refusait jamais. Cela alla bien jusqu'en 1852. Le vin était alors très bon, et Fritz se laissa trop aller à la boisson. Presque tous les soirs, il fallait le ramener chez lui, et comme il n'était pas très robuste, cette soif toujours renaissante et toujours satisfaite outre mesure, altéra profondément sa santé et ses affaires commencèrent à aller de travers. Ses nombreux parents, voyant cela, se réunirent un soir chez lui. Sa femme et ses enfants, son beau-père et sa belle-mère, ses oncles et ses tantes, bref toute sa parenté le conjura de renoncer à sa malheureuse passion, et il le promit en invoquant le nom de Dieu.

Dès lors Fritz ne but absolument plus.

Cependant les forces de Fritz s'en étaient allées, il maigrissait à vue d'œil, et ne pouvait presque plus se tenir debout. Alors on s'adressa à un *mège* qui ordonna quelques remèdes assez chers, qu'il vendait lui-même; mais ces remèdes restèrent sans succès. Enfin on fit chercher un véritable médecin, et celui-ci, connaissant le genre de vie que Fritz avait mené, dit qu'il devrait prendre chaque jour un verre de bon vin.

— Non, non, c'est impossible! s'écrie le malade, en rappelant la promesse qu'il avait faite.

— Mais on ne peut pas vous tirer d'affaire autrement. Ce ne peut être un péché de manquer à une promesse quand il s'agit de la santé et de la vie.

Mais Fritz secoua la tête d'un air fort perplexe; d'un côté, une médecine qui n'était pas à dédaigner, de l'autre la peur du châtement.

— Eh bien, reprit enfin le docteur, si deux hommes vous tiennent de sorte que vous ne puissiez résister, et qu'on vous verse un verre de vin dans la bouche, vous aurez la médecine dans l'estomac sans que votre promesse ait été violée.

— Non, non! crie le patient.

— Mais ce n'est qu'ainsi qu'on peut vous rétablir.

— Une seule personne suffit pour me tenir, et il faut qu'on m'ingurgite deux verres de vin.

Le docteur sourit et donna son consentement.

La médecine fit bon effet; Fritz reprit ses forces et fut complètement rétabli. Il se fit chaque jour verser deux verres de vin dans la bouche, pendant qu'un domestique le tenait à bras le corps. Dès lors, il ne but jamais de vin d'une autre manière, et jamais plus de deux verres par jour. Fritz est mort à l'âge de 74 ans.

Aug.

Onna mise dè bou.

La demeindze matin, ào sailli dè l'Eglise,
 Hommo, einfants, valets et dzeins à barba grise,
 Restont su lo mothi, po ourè publiyi
 Et po savâi on pou lè novès dâo payi.
 On sè racontè quie iò ein sont lè z'ovradzo
 Et tsacon dit son bet dâi cancans dâo veladzo.
 Mâ quand lo *sergent* vint, on papâi à la man
 Liairè sâi on décret, sâi on avi d'eincan,
 On botsè tot lo drâi; et po lo poâi mf ourè,
 On sè met ti ein rioud. Lè z'einfants dussont dzouré
 Et ne pas trào chettâ, sein quiet porriont gravâ
 Ao sergent dè boeilâ et âi dzeins d'accutâ.
 Ora po ein veni à n'a certaina mise,
 Vaitsé que publiâ l'huissié, devant l'Eglise:
 « Dedzâo 10 dâo coreint, à n'hâorès dâo matin,
 » Dein lo bou dè coumon, veingt moulo dè sapin,
 » Dou moués dè retailons et quatre-ceints dzévallès
 » D'essertadzo, dè dé et brantsès dè sapallès,
 » Saront criâ ein mise à bouness condechons:
 » Lè vins, payi conteint, et dâi bouness cauchons
 » Laissèront lè miseu tanqu'âo bounan tranquillo,
 » Mâ adon, po ràglliâ, s'agetrà d'être habilo.
 » Se fâ pouet teimps lo 10, la misa sè farâ
 » A la pinta d'amont.

» Greffo municipâ. »